FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE
Membre de l'Association Internationale de la Libre Pensée (IAFT-AILP)
10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS –
Tél. : 01 46 34 21 50 – Fax : 01 46 34 21 84
libre.pensee@wanadoo.fr – http://www.fnlp.fr

https://fr-fr.facebook.com/federationnationalelibrepensee **@LP_Nationale**

– COMMUNIQUÉ DE PRESSE –

Un Président de la République au Vatican, ou un chanoine catholique à l'Elysée ?

En 1980, **Jean-Paul II** s'exclamait : « *France, qu'as -tu fait de ton baptême ?* ». L'Eglise a trouvé un nouveau parrain : **Emmanuel Macron** qui a répondu en s'asseyant sur la stalle du **Chanoine de Latran**. Il persiste et signe sa volonté de faire revenir l'Eglise catholique dans les affaires de la République française dans sa conférence de presse du 26 juin 2018 : « *le lien entre la France et le Vatican est un lien dont l'histoire est singulière, la cérémonie du Latran l'a rappelé, mais dont l'actualité est vivace.* »

Jean-Paul II, Benoit XVI, le pape **François**, nous connaissons ces papes qui vivent tournés vers le passé où l'Eglise catholique imposait à l'Europe, aux rois, aux princes et aux peuples, la peur et l'obscurantisme. La France a rompu avec les dogmes d'abord en **1789**, en **1871** puis définitivement le 9 décembre 1905, à travers la **Loi de Séparation des Eglises et de l'Etat**. Pourquoi alors le Président de la République s'ingénue-t-il à répondre ou à devancer les appels du Vatican ?

D'Aix-La-Chapelle au Vatican : Emmanuel Macron, un homme du passé

Une semaine après son élection en mai 2017, le Président de la République, **Emmanuel Macron**, accepte de recevoir le titre de « *premier et unique chanoine honoraire de l'archibasilique du Latran* », héritage des rois de France. Le 26 juin 2018, il est intronisé et prend le titre, le soir il tient une conférence de presse où il s'explique. En l'acceptant, Emmanuel Macron foule au pied les valeurs de la République, mais aussi l'héritage de la *Révolution française*. Le fait de citer, lors de la conférence de presse, le scribe de la contre-Révolution française, **François Furet** en dit long sur la méconnaissance du Président sur la réalité de la Révolution française de 1789.

Sur le titre de **Chanoine**, rappelons que « *Sur les instances du cardinal **d'Ossat**, **Henri IV**, par* « pure libéralité » *et* « pour les obliger de prier pour lui », *donna aux chanoines les revenus de l'abbaye de Clairac, dans l'Agennais, sécularisée depuis le passage des moines à la Réforme en 1565. (…)« Cette fondation, avait dit d'Ossat au roi, vous vaudra à Rome autant comme deux ou trois cardinaux à votre dévotion et service.* » (**Paul Fiel**. *Le Chapitre du Latran et la France*)

Emmanuel Macron regarde lui aussi vers ce passé faits de rois, d'évêques et de privilèges. Son discours

du 26 juin 2018 à Latran fait référence aux Rois, à ces moments où la liberté de conscience, les sciences et les connaissances étaient emmurées par l'Eglise. Emmanuel Macron comprend l'échange de services en glorifiant le passé de l'Eglise. Il justifie ainsi toute sa politique sociale faite pour une caste de privilégiés, il déclare lors de la remise du ***prix Charlemagne*** qu'il reçoit à Aix-La-Chapelle le 10 mai 2018 : « *nous devons faire des réformes en profondeur et des transformations pour baisser la dépense publique qui est la seule condition pour avancer dans cette Europe* ». *Et un de ces « commandements* » est de dire « *N'ayons pas peur* », en référence certainement au réactionnaire **Jean-Paul II.**

Sainte-Alliance de la Calotte et des calotins contre la démocratie et la République

Le titre est annoncé comme honorifique, mais les chanoines de Latran dont « *le trait distinctif de leur vêtement est qu'il est composé d'une soutane complètement blanche, d'une large ceinture, d'une courte pèlerine couvrant les épaules* (la mozette) *et d'une calotte* » restent un ordre inféodé à la hiérarchie ecclésiastique. En somme, Emmanuel Macron, Président de la République, est aux yeux de l'Eglise son serviteur.

La **Fédération nationale de la Libre Pensée** l'a déjà indiqué dans un précédent communiqué : « *Que va faire **Emmanuel Macron** en matière de bioéthique et de fin de vie ? Personne n'en sait rien, même peut être ne le sait-il pas lui-même. Emmanuel Macron a dévoilé aussi qu'il avait eu la même conception que l'Eglise catholique quand il a fondé En marche ! : refonder le politique. Oui, mais sur quelles bases ? Son projet se dessine de plus en plus : **la réaction sociale, le corporatisme, la remise en cause de la loi de 1905**, aggraver la loi Debré, l'assujettissement croissant de la société à la banque et au capitalisme.* »

Si le déplacement d'Emmanuel Macron et l'acceptation du titre de *Chanoine* piétinent les principes et valeurs de la République, c'est bien que le locataire de l'Elysée égrène des références plus qu'équivoques : **Bernanos, Mounier**,… Mieux, il les a mis en pratique avant l'heure : « *Je dis* « mettre en marche », *car si l'on peut atteindre la monarchie, la démocratie apparaîtra toujours, au contraire, comme l'expression d'une orientation, le sens d'un mouvement. Plus il y aura de citoyens pleinement conscients et responsables, mieux sera réalisé l'idéal démocratique ; mais, pour commencer, il n'est pas besoin d'une majorité numérique, il suffit d'une majorité dynamique.* » (Lettre de **Marc Sangnier** au directeur de **l'Action Française, Henri Vaugeois.** Cité dans *la **Démocratie chrétienne*** de **Charles Maurras**).

Laïques (partisans de la laïcité), en aucun cas. Laïc (serviteur de l'Eglise sans soutane), absolument !

Hier, après le discours du Président de la République aux *Bernardins*, **Olivier Ribadeau-Dumas**, le secrétaire général de la **Conférence des Evêques de France**, résumait : « *Nous avons entendu **la main tendue** du Président de la République aux catholiques. Dans son discours, il y avait la reconnaissance de la place du catholicisme dans notre pays comme une évidence historique et l'affirmation que les catholiques ont un rôle à jouer dans la cohésion sociale* ».

Justifiant la sortie de grève de sa Fédération de cheminots, le clérical **Laurent Berger**, Secrétaire de la ***CFDT***, reprend les poncifs traditionnels de la **Doctrine sociale de l'Eglise** : « *la mobilisation syndicale ne se mène pas simplement par la grève* », une autre façon de dire qu'il faut savoir arrêter une grève. C'est bien la démocratie sociale, politique et la République qui sont menacées !

Les devoirs de Macron, serviteur de l'Eglise catholique

Emmanuel Macron, poursuit son pèlerinage pour « *réparer* » le lien entre l'Etat et l'Eglise. Tant devant la conférence des évêques de France, quand il affirme « *qu'une Eglise prétendant se désintéresser des questions temporelles n'irait pas au bout de sa vocation ; et qu'un Président de la République prétendant se désintéresser de l'Eglise et des catholiques manquerait à son devoir* » (Discours d'Emmanuel Macron aux Bernardins), il propose une « *alliance* » qui nie l'article Ier de la Loi de 1905 : « ***les institutions politiques n'ont pas les promesses de l'éternité ; mais l'Eglise elle-même ne peut risquer avant le temps de faucher à la fois le bon grain et l'ivraie.*** *Et dans cet entre-deux où nous sommes, où nous avons reçu la charge de l'héritage de l'homme et du monde, oui, si nous savons juger les choses avec exactitude,* ***nous pourrons accomplir de grandes choses ensemble.*** »

Le discours d'E. Macron, dans la cathédrale de l'évêque de Rome, après avoir communié sous les dorures et hospices de l'Eglise, met en avant les méfaits qui se préparent contre la République. Dans sa conférence de presse, il revient sur la neutralité induite par la loi de 1905 dont il serait « *le garant* » après l'avoir foulée au pied les heures d'avant. Du jésuitisme, il en a tiré *l'Esprit.*

Corporatisme et Cléricalisme sont les deux mamelles du macronisme !

Emmanuel Macron a plus qu'édulcorée le principe de laïcité, répondant à l'assertion du pape **François** : "*En France, la laïcité a une coloration héritée des Lumières beaucoup trop forte, qui construit un imaginaire collectif dans lequel les religions sont vues comme une sous-culture*". La Loi de 1905 est clairement visée. La laïcité doit être affaiblie et fragilisée dans ses principes et applications pour pouvoir dynamiter la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat.

Il y a les discours, et les faits : Mise en place d'une cellule par l'Elysée pour réorganiser le culte musulman, réception du titre de **Chanoine de Latran**, participation des hautes autorités de l'Etat aux cérémonies religieuses sont autant de manquements et contraire à « *la Séparation de 1905 Conception* [qui] *porte en effet en elle une autre conception de la laïcité, une conception positive, démocratique et dynamique* ». (JP Scot)

Monsieur le Président de la République, il ne peut y avoir deux laïcités. Il n'y a qu'une loi de Séparation des Eglises et de l'Etat, il suffit de l'appliquer pour garantir la liberté de conscience de **TOUS** les citoyens, quelle que soit leur appartenance philosophique, religieuse ou politique.

Laïques, la Loi de Séparation des Eglises et de l'Etat doit être défendue !

Nous l'avons déjà écrit, un mauvais coup se prépare contre la Loi de 1905. Nous appelons les laïques à se préparer à l'action pour défendre la loi de 1905. Les laïques sont prêts à défendre cette loi de concorde, d'égalité et de justice. Déjà, en décembre 2015, plus de 10 000 militants et responsables lançaient en décembre 2015 ***l'Appel des Laïques*** qui concluait ainsi :

> Nous, militants de la cause laïque, appelons à la plus grande vigilance contre toute tentative de détourner la laïcité de ses objectifs. En cette date anniversaire de la loi de 1905, nous en appelons au respect plein et entier de ses principes fondateurs. La laïcité organise l'espace public et donne sens à la

citoyenneté républicaine qui garantit la démocratie. Ce n'est ni une police de la pensée, ni une option philosophique, parmi d'autres valeurs particulières.
La loi de 1905 est une loi de liberté qui permet toutes les autres libertés. Elle doit donc être préservée.

De Gruissan (Aude) à Abbeville (Somme)
En célébrant le Chevalier de la Barre, la Libre Pensée défend la laïcité !

Une trentaine de libres penseurs et amis de la **Libre Pensée** se sont réunis pour le 12ième rassemblement devant le buste du **Chevalier de La Barre** ce dimanche 24 juin 2018 face à l'Eglise dans le vieux village de Gruissan à l'angle de la rue Jean Jaurès et de la Place Rachou afin de rendre hommage au **Chevalier de La Barre** supplicié puis condamné à mort le 1ier juillet 1766 pour n'avoir pas salué une procession.

Cette stèle avec la niche et le buste du Chevalier de La Barre a été érigée par le **groupe de Libre Pensée de Gruissan en 1931** et notamment par M. **Rachou** et les frères **Alléon** tailleurs de pierre. Ceux-ci ont gravé le texte : « *A la mémoire du Chevalier de la Barre supplicié à l'âge de 19 ans le 1ier juillet 1766 pour n'avoir pas salué une procession* ». Aujourd'hui, **Serge Alléon** libre penseur de la Fédération Départementale, petit-fils des tailleurs de pierre était à nos côtés pour cet hommage. **Mais quelle a été notre stupéfaction d'apprendre par un citoyen de Gruissan que la stèle é été souillée et endommagée l'avant-veille de l'hommage.**

Aujourd'hui encore, la **Libre Pensée** dérange et la laïcité est mise à mal. La conseillère municipale Mme **Coulon-Lara** qui était à nos côtés pour représenter la mairie de Gruissan découvrait avec nous la stèle abîmée, mais nettoyée et allait en faire part au maire. Cette stèle de la Libre Pensée fait partie du patrimoine et doit être conservée, elle appartient à la commune, donc à tous… Cela fait partie de notre histoire.

<u>L'hommage s'est déroulé en trois interventions</u> :

- Mme **Coulon** : **conseillère municipale** qui a rappelé entre autre que la Laïcité était la liberté d'avoir une opinion.
- **Brigitte Pastor** : Présidente de la **Fédération audoise de la Libre Pensée** qui a rappelé les violations de la lois de 1905, qui a insisté sur l'abrogation de la loi Debré , mère de toutes les lois anti-laïques, sur l'abrogation du Concordat et la menace qui pèse sur la loi de 1905 et la nécessité de s'unir le plus largement possible pour la défendre en faisant référence à l'appel des laïques.
- **Pierre Gueguen**, Représentant la **Fédération Nationale de la Libre Pensée** qui a rappelé la contenu réel de loi de Séparation des Eglises et de l'Etat.

Pour la défense de la loi de 1905 de Séparation des Églises et de l'État :

Tous à Abbeville (Somme)

Devant le monument en hommage au Chevalier de la Barre

Les associations laïques amies sont invitées à y venir et à y prendre la parole.

Tous à Abbeville, le 30 juin 2018 à 15H !
Avec Nicole Aurigny, vice-Présidente de la Libre Pensée

Paris, le 27 juin 2018.